



Exaltis - 61 rue Henri Regnault
92740 La Défense – Cedex
France

GROUPE FRANCO-AFRICAÎN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

GROUPE FRANCO-AFRICAÏN D'ONCOLOGIE PÉDIATRIQUE

Association sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Institut Gustave Roussy, 114, rue Edouard Vaillant 94 800 Villejuif

N° SIREN : 435384409

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'assemblée générale de l'association,

Opinion

En réponse à votre demande dans le cadre d'un audit contractuel, nous avons effectué l'audit des comptes de l'association Groupe Franco-Africain d'Oncologie Pédiatrique relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

A notre avis, les « comptes » présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de l'association Groupe Franco-Africain d'Oncologie Pédiatrique au 31 décembre 2023, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux « comptes »

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle au regard aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre mission d'audit des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

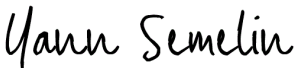
résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les compte ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Paris-La-Défense, le 5 juillet 2024

DocuSigned by:

3F79912799714DE...

Yann SEMELIN
Associé

**GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE
PEDIATRIQUE (GFAOP)**

114 rue Edouard Vaillant, 94800 Villejuif

COMPTES ANNUELS

Période 01 janvier 2022 – 31 décembre 2022

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

ACTIF

ACTIF	31/12/2022 (12 mois)			31/12/2021 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Stocks et en-cours				
Créances				
Bénéficiaires et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 299 333		1 299 333	200 121
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	140 077		140 077	518 365
Instruments de trésorerie				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	655 523		655 523	227 528
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	2 309		2 309	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	2 097 242		2 097 242	946 013
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 097 242		2 097 242	946 013

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

PASSIF

BILAN PASSIF AU 31 12 2022

PASSIF	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	108 874	94 009
Excédent ou déficit de l'exercice	95 198	4 865
Situation nette (sous total)	204 072	98 874
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total Fonds Propres (I)	204 072	98 874
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	492 014	600 470
Total Fonds Reportés et Dédiés (II)	492 014	600 470
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total Provisions (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	207 075	162 640
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	17 634	25 195
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	1 176 447	58 833
TOTAL DETTES (IV)	1 401 156	246 668
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 097 242	946 013

COMPTE DE RESULTAT 1/2

Compte de résultat	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de service		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	143 671	165 001
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	795 853	558 545
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	597 509	260 357
Autres produits	1	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 537 033	983 902
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	130 857	94 614
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	569 390	323 402
Aides financières	188 722	320 812
Impôts, taxes et versements assimilés		1 260
Salaires et traitements	52 265	48 152
Charges sociales	13 162	19 987
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	489 053	171 994
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 443 448	980 221
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	93 585	3 681

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

COMPTE DE RESULTAT 2/2

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01 01 2022 au 31 12 2022

Compte de résultat	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 713	1 379
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 713	1 379
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 713	1 379
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	95 298	5 060
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	100	195
Total des produits (I + III + V)	1 538 746	985 281
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 443 548	980 416
EXCEDENT	95 198	4 865
DEFICIT		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	182 500	262 500
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	182 500	262 500
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	182 500	262 500
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	182 500	262 500

PREAMBULE

❖ Présentation de l'association

L'association GFAOP a été déclarée à la préfecture de police de Paris le 23 novembre 2000 et sa constitution a été publiée au journal officiel le 10 décembre 2000.

Elle a pour objet de :

- Assurer la promotion de l'oncologie pédiatrique (tumeurs solides, lymphomes malins et leucémies de l'enfant) et de la recherche en oncologie pédiatrique ;
- Renforcer ou établir des liens avec la société française de lutte contre les Cancers et les leucémies de l'Enfant et de l'adolescent (SFCE), la Société Internationale d'Oncologie Pédiatrique (SIOP) et autres sociétés savantes, les organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux à travers le monde ainsi que les associations ;
- Organiser des travaux collectifs de recherche et veiller à leur publication ;
- Organiser des actions de formation en oncologie pédiatrique ;
- Organiser des réunions de travail à caractère scientifique portant sur l'oncologie pédiatrique ;
- Développer les compétences locales, la multidisciplinarité, la qualité des soins permettant d'améliorer les taux de guérison des enfants atteints de cancer.

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait également une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice est de 2 097 242 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 95 198 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

❖ Méthode générale

Les comptes annuels sont et présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 (précisé et amendé par les règlements 2020-08 et 2021-02) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

❖ Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Disponibilités et valeurs mobilières

Les disponibilités sont principalement constituées par des comptes bancaires et des valeurs mobilières de placement.

Lorsque les comptes bancaires présentent un solde créditeur, ils sont présentés au passif du bilan à la rubrique "emprunts et dettes auprès des établissements de crédit".

A la clôture des comptes annuels, les valeurs mobilières sont ajustées pour tenir compte des pertes latentes éventuelles.

- Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par les financeurs à des projets soutenus par l'association qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Un suivi strict des dépenses est réalisé par l'association et notamment pour les besoins des rapports financiers régulièrement transmis aux financeurs selon les modalités définies par les conventions.

- Ressources de l'association

- Dons des particuliers

Les dons des particuliers sont enregistrés en comptabilité à la date d'encaissement des fonds par l'association. Ces ressources ne sont pas fléchées vers un projet dédié. Elles ne donnent lieu à aucun produit à recevoir, ni produit constaté d'avance ou encore fonds dédiés à la clôture des comptes.

- Contributions financières

Les contributions financières font l'objet de convention ou d'un accord tacite entre les parties prenantes. Elles sont enregistrées dans leur intégralité (en l'absence de conditions suspensives) à la date de la signature de la convention ce qui explique la présence au bilan de produits à recevoir.

Dans le cas où les conventions sont pluriannuelles, des produits constatés d'avances sont comptabilisés pour neutraliser les éléments des années ultérieures.

Enfin, un fonds dédié peut être constaté à la clôture dans le cas où les ressources sont affectées à un projet défini et non consommées à la clôture.

- Contributions Volontaires en Nature

Cf. § Autres notes - Contributions Volontaires en Nature

- Changement de méthode et d'évaluation

L'analyse plus fine de certaines conventions de contributions financières a amené à constater un changement de méthode sur la comptabilisation de ces conventions en application du nouveau règlement ANC 2018-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

Ce changement a conduit à la comptabilisation (contrepartie report à nouveau) au 1^{er} janvier 2022 d'un produit à recevoir pour 10 000€.

L'impact sur le report à nouveau est nul.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

NOTES SUR LE BILAN

❖ Etat des créances et des dettes

Les dettes ainsi que l'actif circulant sont à échéance 1 an au plus.

❖ Etat des produits à recevoir, charges à payer et produits constatés d'avance

Les charges à payer s'élèvent à 224 609€ et se composent de :

- Factures non parvenues : 207 075€
- Dettes sociales : 17 534€

Les produits à recevoir s'élèvent à 1 290 388€ et sont principalement relatifs aux contributions financières à percevoir à la clôture.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 176 447€ et sont relatifs à la part, des contributions financières pluriannuelles, rattachable aux exercices futurs.

❖ Tableau de variation des fonds propres

	31 12 2021			31 12 2022				
	A l'ouverture	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont GP	Montant	Dont GP	Montant	Dont GP	Montant
Variation des fonds propres	0 €							0 €
FP sans droit de reprise	0 €							0 €
FP avec droit de reprise	0 €							0 €
Ecart de réévaluation	0 €							0 €
Réserves	0 €							0 €
RAN	94 009 €	4 865 €	0 €	10 000 €	0 €		0 €	108 874 €
Résultat de la période	4 865 €	-4 865 €	0 €	95 198 €	0 €		0 €	95 198 €
Dotations consommables	0 €							0 €
Subvention d'investissement	0 €							0 €
Provisions rgt	0 €							0 €
Total	98 874 €	0 €	0 €	105 198 €	0 €	0 €	0 €	204 072 €

❖ Tableau de variation des fonds dédiés

	A l'ouverture de l'exercice			Utilisations			A la fermeture de l'exercice	
	31 12 2021	Correction ouverture	Report	Montant global	Dont remboursements	Transfert	Montant global	Dont fonds dédiés sur projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Subvention d'exploitation								
Contributions financières d'autres organismes	600 470 €		489 053 €	497 320 €	0 €	100 189 €	492 014 €	0 €
Ressources liées à la générosité du public								
Total	600 470 €	0 €	489 053 €	497 320 €	0 €	100 189 €	492 014 €	0 €

Sur l'exercice 2022, et en accord avec le financeur, 100 189 € de fonds non consommés ont été repris au résultat (colonne transfert). Ces fonds, initialement dédiés à des projets et donc suivis en fonds dédiés, sont désormais libres d'utilisation par l'association que ce soit pour ses missions sociales ou son fonctionnement – ce qui explique cette reprise.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

❖ Ressources issues de la générosité du publics - Dons

Les comptes de l'association font ressortir un total de 133 499 € de ressources liées à la générosité du public pour l'exercice clos au 31 décembre 2022. Il s'agit uniquement de dons de particuliers y compris les dons collectés par l'Institut Gustave Roussy et l'association Imagine For Margo. Ces dons sont collectés par ces deux entités dans le cadre de leurs événements respectifs (notamment en faveur de la lutte contre le cancer infantile) et reversés notamment au Groupement Franco-Africain d'Oncologie Pédiatrique.

Cf. le § - règles et méthodes comptables pour les modalités d'enregistrement en comptabilité.

❖ Autres ressources - Contributions financières

Les contributions financières s'élèvent à 795 853 € au 31 décembre 2022. Ces produits correspondent aux ressources en provenance d'autres structures associatives comme des fondations d'entreprise, associations, etc. Cette rubrique des comptes a été instaurée par le nouveau règlement comptable ANC n°2018-06.

Cf. le § - règles et méthodes comptables pour les modalités d'enregistrement en comptabilité.

❖ Aides financières

Les aides financières versées sont relatives aux actions financées par l'association dans le cadre de leurs missions sociales ou aux soutiens financiers octroyés (ex : financements de formations, prises en charge de frais de scolarités / formations, aides financières à la réalisation de travaux dans des hôpitaux, etc.).

❖ Effectifs

L'association compte 1 chef de projet, qui intervient en Afrique, au 31 décembre 2022.

❖ Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes présents au compte de résultat de l'exercice clos s'élèvent à :

- Audit légal des comptes : 7 276 € T.T.C
- Autres services : 0 €. T.T.C

AUTRES NOTES

❖ Contributions Volontaires en Nature

L'association s'appuie sur des bénévoles (environ une vingtaine chaque année) notamment dans le cadre :

- Du « comité de soutien » (10 bénévoles actifs en 2022). Ce comité, essentiellement composé de bénévoles, assiste et aide le bureau dans l'organisation et le fonctionnement de l'association, la gestion des budgets et leur affectation, l'envoi de médicaments et de matériel ;
- Des « comités médicaux » (5 bénévoles actifs en 2022). Ces comités sont composés d'experts, médecins, infirmiers et autres spécialistes impliqués dans la prise en charge médicale des enfants et dans la recherche clinique en Afrique.

La valorisation de ces contributions se base d'une part sur les heures déclarées par les bénévoles et d'autre part sur un taux horaire chargé de 25 € (taux retenu par l'association).

€	2022	2021
Nombre d'heures de bénévolat	7 300 H	10 500 H
Taux horaire chargé	25 €	25 €
Valorisation €	182 500 €	262 500 €

L'association bénéficie également de la mise à disposition d'un local de 15 mètres carrés par l'institut Gustave Roussy. Cette mise à disposition n'a pas fait l'objet de valorisation ; cette dernière étant non significative.

Enfin l'association a bénéficié à la renonciation de frais de bénévoles pour 4 172 € en 2022 ; renonciation constatée en #75412.

❖ Engagements Hors Bilan

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

❖ Cadre juridique

L'association est un organisme faisant appel à la générosité du public pour soutenir une cause scientifique & médicale dans le cadre d'une campagne nationale. Ainsi, elle doit inclure dans l'annexe de ses comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- un Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) défini à l'article 432-2 du règlement 2018-06 de l'ANC ;
- un Compte d'Emploi Annuel des Ressources (CER) collectées auprès du public défini à l'article 432-17 du règlement 2018-06 de l'ANC ;
- les informations nécessaires à leur bonne compréhension ;

L'association a poursuivi l'application du règlement CRC n°2018-06 en 2022. Le CROD et CER 2022 présentés ci-après ont été établis en conformité avec celui-ci.

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

❖ Compte de Résultat par Origine et Destination 2022

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	143 671 €	139 499 €	165 001 €	163 316 €
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	795 853 €		558 545 €	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 714 €		1 379 €	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	597 509 €		260 357 €	
TOTAL	1 538 746 €	139 499 €	985 281 €	163 316 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	787 832 €	139 499 €	706 431 €	163 316 €
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	50 605 €			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	13 572 €		11 699 €	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	77 476 €		33 132 €	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	24 910 €		56 965 €	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €		0 €	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	100 €		195 €	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	489 053 €		171 994 €	0 €
TOTAL	1 443 548 €	139 499 €	980 416 €	163 316 €
EXCEDENT OU DEFICIT	95 198 €	0 €	4 865 €	0 €

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	182 500 €	182 500 €	262 500 €	262 500 €
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	182 500 €	182 500 €	262 500 €	262 500 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	108 750 €	108 750 €	132 750 €	132 750 €
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	73 750 €	73 750 €	129 750 €	129 750 €
TOTAL	182 500 €	182 500 €	262 500 €	262 500 €

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

❖ Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat 2022 et du compte de résultat par origine et destination 2022

Ce tableau permet de rapprocher l'affectation des charges présentées dans le compte de résultat du présent document avec le CROD et ainsi répartir les charges entre Missions Sociales, Frais de recherches de Fonds et Frais de Fonctionnement.

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises			136 693 €								136 693 €
Variation de stock											0 €
Autres achats et charges externes			490 067 €		13 572 €	35 005 €	24 910 €				563 554 €
Aides financières			138 117 €	50 605 €							188 722 €
Impôts, taxes et versement assimilés			0 €								0 €
Salaires et traitements			22 830 €			29 435 €					52 265 €
Charges sociales			125 €			13 036 €					13 162 €
Dotations aux amortissements et dépréciations											0 €
Dotations aux provisions											0 €
Reports en fonds dédiés										489 053 €	489 053 €
Autres charges											0 €
Charges financières											0 €
Charges exceptionnelles											0 €
Participations des salariés aux résultats											0 €
Impôt sur les bénéfices									100 €		100 €
TOTAL	0 €	0 €	787 832 €	50 605 €	13 572 €	77 476 €	24 910 €	0 €	100 €	489 053 €	1 443 548 €

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0 €
Mises à disposition gratuites de biens					0 €
Prestations de services					0 €
Personnel bénévole		108 750 €		73 750 €	182 500 €
TOTAL	0 €	108 750 €	0 €	73 750 €	182 500 €

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

❖ Compte d'emploi annuel des ressources 2022

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE 1 – MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger 2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche d'autres ressources 3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT			RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC 1.1 Cotisations sans contrepartie 1.2 Dons, legs et mécénats - Dons manuels - Legs, donations et assurances-vie - Mécénats 1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
	139 499 €	163 316 €		139 499 €	163 316 €
TOTAL DES EMPLOIS	139 499 €	163 316 €	TOTAL DES RESSOURCES	139 499 €	163 316 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €	0 €	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €	0 €
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0 €	0 €	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0 €	0 €
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0 €	0 €	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0 €	0 €
TOTAL	139 499 €	163 316 €	TOTAL	139 499 €	163 316 €
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0 €	0 €
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0 €	0 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE EMPLOIS DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	108 750 €	132 750 €		182 500 €	262 500 €
	73 750 €	129 750 €			
TOTAL	182 500 €	262 500 €	TOTAL	182 500 €	262 500 €

Fonds dédiés liés à la générosité du public	Exercice N
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	0 €
(-) Utilisation	
(+) Report	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	0 €

Les ressources reportées liées à la générosité du public sont nulles ; les dons étant consommés sur la période. Enfin, il n'existe pas de fonds dédié lié à la générosité du public. Ceux constatés sont relatifs à des produits non liés à la générosité du public (contributions financières).

❖ Règles spécifiques et notes explicatives du CROD & CER

○ Produits liés à la générosité du public

Il s'agit des dons des particuliers uniquement. Les dons sont consommés au cours de la période et affectés aux missions sociales de l'association.

Cf. § Règles et méthodes comptables & § notes sur le compte de résultat

○ Produits non liés à la générosité du public

Il s'agit des contributions financières uniquement.

Cf. § Règles et méthodes comptables & § notes sur le compte de résultat

○ Charges – missions sociales

Les missions sociales sont définies par les articles des statuts consacrés à l'objet social. L'objet social de l'association est précisé dans le § préambule ci-avant.

Les actions relatives aux missions sociales intègrent les dépenses directes engagées à la réalisation de projets en Afrique comme les aides financières octroyées, l'achat de médicaments, le salaire & charges sociales de la personne affectée au suivi des projets en Afrique, etc. Les missions sociales sont financées en priorité par les dons des particuliers et ensuite par les autres ressources comme les contributions financières (ressources non issues de la générosité du public).

○ Charges – Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont relatifs aux charges directement liées aux frais de recherche de fonds (honoraires fundraising, mailings, charges de publicité, etc.) et une quote part des salaires & charges sociales du salarié en charge des partenariats et recherches de fonds.

○ Charges- Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent essentiellement aux frais administratifs, comptables, informatiques, moyens généraux, etc. Ces derniers sont relativement bas du fait que le fonctionnement de l'association est principalement assuré par des bénévoles aussi bien au niveau des administrateurs que des membres du « comité de soutien » (cf. § Autres notes – contributions volontaires en nature).

Les frais de fonctionnement intègrent également les charges financières & exceptionnelles ainsi que toutes les charges non imputables directement aux missions sociales ou à la recherche de fonds.

❖ Contributions Volontaires en Nature

Cf. § Autres notes - Contributions Volontaires en Nature